

DELIBERATION CFVU-025-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relatif à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 mai 2024

Objet de la délibération : Offre de formation – Faculté de Santé – Ouverture du DIU « Autisme et troubles du neurodéveloppement »

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 21 mai 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

L'ouverture du DIU « Autisme et troubles du neurodéveloppement » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 34 voix pour.

Françoise GROLLEAU

Présidente de l'Université d'Angers

Signé le 19 juin 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 19/06/2024

DIU Autisme et Troubles du NeuroDéveloppement : à tous les âges de la vie

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable Défavorable Recommandation	
Avis du SMAF	Tableau de modélisation		En date du : 29 avril 2024
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 21 mars 2024
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 21 mai 2024
Avis du CA	Maquette complète		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : Santé
 Contact : Cécile Ruet
 Téléphone : 02 41 73 58 83
 E-mail : cecile.ruet@univ-angers.fr

§ AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Université de Tours (université coordinatrice)
 Nantes Université
 Université Rennes 2
 Université de Bretagne Occidentale

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) partenaire(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Tours, Nantes, Rennes, Brest Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier <input checked="" type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier
Autres partenariats :	- Centre Universitaire de Pédopsychiatrie du CHRU de Tours, - Centre de documentation du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	X

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	Email
Elise RIQUIN	Angers	MCU-PH		elise.riquin@chu-angers.fr
Frédérique BONNET-BRILHAULT	Tours	PU- PH Coordinatrice	02.47.47.94.12	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Fanny GOLLIER-BRIANT	Nantes			
Nathalie LAVENNE	Brest			
Sandrine LESOURN-BISSAOUI	Rennes			

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2024 – 2025
Début des cours : septembre 2024

§ **LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS**

Tours et à tour de rôle les 4 autres universités

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Cécile Ruet cecile.ruet@univ-angers.fr 02 41 73 58 83	Clémence Montloin clemence.montloin@univ-angers.fr 02 41 73 58 84
Tours	Geneviève LOISNARD genevieve.loisnard@univ-tours.fr 02 47 36 81 36	
Brest	Nathalie SARRADIN nathalie.sarradin@univ-brest.fr	
Nantes	Géraldine LEFAURE geraldine.lefaure@univ-nantes.fr	
Rennes	Laurence PRODHOMME laurence.prodhomme@univ-rennes2.fr	

Contexte / Opportunité / Originalité

Opportunité et pertinence de la certification

Le DU sur l'Autisme de l'Université de Tours, basé sur une expertise clinique et de recherche de plus de 50 ans, évolue vers un DIU associant l'ensemble des Universités du Grand Ouest dans le cadre de la fédération Hospitalo-Universitaire Exac.t. Ce diplôme permettra d'offrir à

tous les acteurs du territoire du Grand Ouest, et également au niveau national, une formation complète sur l'Autisme et les Troubles du NeuroDéveloppement à tous les âges de la vie et destinée à l'ensemble des professionnels intervenants dans le soin et l'accompagnement (médecins, psychologues, paramédicaux, enseignants spécialisés...).

Il s'agit de la première et unique formation de ce type proposée par l'ensemble des acteurs du Grand Ouest et fédérant des expertises pluridisciplinaires.

Partenariat

Ce DIU s'appuie sur le partenariat mis en place au sein du réseau des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest, HUGO, qui comprend notamment les cinq Centres Hospitaliers Universitaires d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Tours.

Présentation pour la plaquette commerciale

Ce DIU permet à tous les acteurs du territoire du Grand Ouest, et également au niveau national, de disposer d'une formation complète sur l'Autisme et les Troubles du NeuroDéveloppement à tous les âges de la vie et destinée à l'ensemble des professionnels intervenants dans le soin et l'accompagnement (médecins, psychologues, paramédicaux, enseignants spécialisés...).

Il s'agit de la première et unique formation de ce type proposée par l'ensemble des acteurs du Grand Ouest et fédérant des expertises pluridisciplinaires.

Les enseignements abordent les aspects pratiques, cliniques, théoriques et de santé publique. Ce DIU prend en compte les modes d'évaluation, le champ des recherches développementales, l'impact des travaux récents sur la compréhension des troubles autistiques et leur approche thérapeutique.

Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
- Par l'expérience professionnelle
(dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation)
- Par la VAE
(uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP)

Code NAF

Code NAF : 8690F Activités de santé humaine non classées ailleurs

Code NSF : 331 Santé

Formacode : 43064

Type de public

Pédopsychiatres, psychiatres, pédiatres, médecins généralistes, médecins des services de l'enfance : santé scolaire, protection maternelle et infantile, santé publique.

Psychologues.

Infirmières, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, enseignants spécialisés

Etudiants en médecine

Pré requis nécessaire

Formation continue :

Faire partie des professionnels concernés : professions médicales (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres...), médecins étrangers, psychologues, professionnels paramédicaux (orthophonistes, infirmières, psychomotriciennes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...) et enseignants spécialisés intervenant dans le champ des TSA.

Formation initiale :

Être interne en médecine.

Niveau d'entrée au diplôme

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme au RNCP

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme reconnu par l'Université d'Angers :

Débouchant sur un métier et correspondant en terme de responsabilité, d'autonomie et de technicité, à celui d'un :

(Bac) (Bac +2) (Bac+3/4) (Bac+5) (bac+8)

Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :

Hors niveau

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) :

22 sur l'ensemble des universités dont 2 étudiants

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) :

11 sur l'ensemble des universités dont 1 étudiant

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) :

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée des responsables pédagogiques de chaque université partenaire.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Elise RIQUIN	Angers	MCU-PH	elise.riquin@chu-angers.fr
Frédérique BONNET-BRILHAULT	Tours	PU-PH	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Fanny GOLLIER-BRIANT	Nantes		
Nathalie LAVENNE	Brest		
Sandrine LESOURN-BISSAOUI	Rennes		

L'université de Tours centralise les inscriptions. Chaque candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'université de Tours et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé,

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

Dispenses partielles de cours possible pour cette formation

- OUI
 NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels

Objectif(s) du diplôme

Pouvoir implémenter dans sa pratique, et selon sa formation initiale, les connaissances acquises pendant le DIU pour améliorer la prise en charge globale des TSA et TND (repérage, diagnostic, coordination d'interventions...).

Objectifs pédagogiques

- Connaître le développement typique à tous les âges de la vie ;
- Comprendre les processus à l'origine de la diversité des trajectoires développementales ;
- Connaître la clinique de l'Autisme et des Troubles du NeuroDéveloppement (TND), de l'enfance à l'âge adulte ;
- Comprendre la démarche diagnostique (positif, différentiels, comorbidités) approche fonctionnelle ;
- Intégrer dans la démarche clinique le partenariat avec les personnes concernées et leurs aidants ;
- Connaître les dispositifs existants et identifier les ressources du réseau.

Compétences attendues

- Savoir repérer un trouble du spectre de l'autisme ;
- Savoir repérer un autre trouble du neurodéveloppement à tous les âges de la vie ;
- Savoir appliquer les principes d'applications des outils d'évaluations cliniques ;
- Concevoir ou participer à la conception d'un projet personnalisé et coordonné d'interventions (rééducatif, éducatif, thérapeutique) et d'accompagnement avec les personnes concernées et leurs aidants.

Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

L'objectif est d'améliorer la pratique des professionnels de santé au sein de leur établissement.

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :

Professions médicales (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres...), médecins étrangers, psychologues, professionnels paramédicaux (orthophonistes, infirmières, psychomotriciennes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...) et enseignants spécialisés intervenant dans le champ des TSA.

Internes en médecine.

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 120 heures

La formation comprend 120 heures d'enseignement en présentiel réparties en apports théoriques, apports vidéo et illustrations cliniques et retour d'expériences et organisée en 6 modules de trois jours.

Quatre modules se dérouleront tous les ans à Tours et les deux autres modules seront organisés à tour de rôle par une université partenaire (exemple : année universitaire 2024-2025 => université Rennes 2).

En alternance (hors contrat de professionnalisation et apprentissage) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation (début, fin, regroupements, nombre de sessions ,...) :

De septembre 2024 à juin 2025

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire
- Pluriannuel : sur 2 années universitaires
- Autre : précisez

Programme détaillé

Diplôme :

DU Autisme et Troubles du NeuroDéveloppement :
de l'enfant à tous les âges de la vie

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC [*] REGIME GENERAL		MCC [*] REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
						Module 1 : Introduction - Epistémologie - Psychophysio				
Tours	Accueil - Présentation Formation		18	2,5		QP				
	Nosographie du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et des Troubles du NeuroDéveloppement (TND)									
	Epistémologie - Normal/Neurodiversité									
	Développement Environnement Culture									
	Enfant - Ados (approche psychophysio)									
	Brain Architecture Game									
	Adulte - Personne âgée									
	Visite du Centre ExAC-T									
	Cascades neurodéveloppement et modèles psychophysio									
	Différents niveaux diagnostiques									
Différentes formes cliniques du TSA + comorbidités										
Module 2 : Clinique des TND										
Tours	Clinique TDAH - Enfant		19	1		QP				
	Clinique TDAH - Adolescent/Adulte									
	Clinique des TND - TC TM TSApp DI									
	Lancement Mémoires									
	TND Complexes									
	Clinique TSA : Dépistage / signes précoces + vidéo									
	Clinique TSA chez l'adulte : diagnostic positif/évolutif / vieillissement									
	Enfants/Adolescents Diagnostics Comorbidités/Différentiels									
	Enfants/Ados Diagnostics Comorbidités/Différentiels (anxi-thym-trauma)									
Adultes Diagnostics Comorbidités/Différentiels/atelier										
Module 3 : Démarche diagnostique globale										
Tours	Examen pédopsychiatrique de l'enfant et de l'adolescent		3,5	15,5		QP				
	ADI-R ADOS-2									
	Atelier ECA-2 / EC2-R + vidéo									
	Examen adolescent/adulte									
	Evaluation somatique + nutrition									
	Pathologies génétiques associées									
	Neuropédiatrie									
	Atelier mémoire + Présentation orale									
	Evaluations psychologiques Enfants/Adolescents									
	Evaluations psychologiques Adultes/Personnes âgées									
Evaluation orthophonique Enfants/Adolescents/Adultes (+ vidéo)										

Équipe pédagogique prévisionnelle

Composition de l'équipe pédagogique prévisionnelle pour la première promotion.

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation			
Nom Prénom	Statut	Discipline	Adresse mail
Pr. F BONNET-BRILHAULT	Titulaire	PUPH - Chef de service du Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Dr. E HOUY-DURAND	Vacataire	PH psychiatre - CHRU de Tours (Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de Jour - Centre de Ressources Autisme)	e.houy-durand@chu-tours.fr
Dr. M JEANNE	Vacataire	Médecin en génétique - CHRU de Tours	mederic.jeanne@univ-tours.fr
Dr. U. FERRER-CATALA	Vacataire	Pédopsychiatre - CHRU de Tours	u.ferrercatala@chu-tours.fr
S MOREL-KOHLMEYER	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours	s.kohlmeyer@chu-tours.fr
Dr. J BALESTRA	Vacataire	Pédiatre - CHRU de Tours	j.balestra@chu-tours.fr
M BOUILLOT	Vacataire	Infirmière - CHRU de Tours	m.bouillot@chu-tours.fr
Pr. P THOMAS-CASTELNAU	Titulaire	PUPH - Chef de service de neuropédiatrie	castelnaud@univ-tours.fr
R BLANC	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours	r.blanc@chu-tours.fr
E ROUL	Vacataire	Ergothérapeute - CRA - CHRU de Tours	e.roul@chu-tours.fr
A VACHAUD	Vacataire	Psychomotricienne - CHRU de Tours	a.vachaud@chu-tours.fr
C GILARD	Vacataire	Psychomotricienne - CHRU de Tours	c.gilard@chu-tours.fr
S BOUCHER-BONHEUR	Vacataire	Orthophoniste - CHRU de Tours	s.boucherbonheur@chu-tours.fr
Dr. S RECORDON-GABORIAUD	Vacataire	Docteur en psychologie - Directrice ADAPE186	sgaboriaud@apajh86.com
J ECH-CHOUIKH	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours	j.allard-ech-chouikh@chu-tours.fr
P RABATE	Vacataire	Cadre socio-éducatif - CHRU de Tours	p.rabate@chu-tours.fr
Dr. M GUIDOTTI	Vacataire	Pédopsychiatre - CHRU de Tours	marco.guidotti@uni-tours.fr
Dr. J MALVY	Vacataire	PH pédopsychiatre - CHRU de Tours	j.malvy@chu-tours.fr
M LEITAO	Vacataire	Infirmière - CHRU de Tours	m.leitao@chu-tours.fr
P DANSART	Vacataire	Orthophoniste - CHRU de Tours	p.dansart@chu-tours.fr
H. ZOPPE	Vacataire	Chef de clinique Assistant - Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour - CHRU de Tours	h.zoppe@univ-tours.fr
T. GARGOT	Titulaire	MCU - Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour - CHRU de Tours	t.gargot@univ-tours.fr

Elise RIQUIN	Titulaire	Psychiatre, MCU-PH	elise.riquin@chu-angers.fr
Thomas LE NERZE	Vacataire	Chef de clinique CHU Angers	

Modalités d'évaluation et de validation

§ EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

- un examen terminal écrit sous forme d'une production de mémoire de fin d'année,
- un examen terminal oral sous forme d'une soutenance de mémoire devant un jury,
- un examen terminal oral sous forme de questions sur des situations cliniques en tenant compte de la formation initiale de l'apprenant.

Pour être admis, l'étudiant ou le stagiaire doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

Jury de soutenance :

Le jury de soutenance est composé de membres des équipes pédagogiques des différentes universités partenaires, dont les membres suivants :

NOM et Fonction au sein du jury	Université de rattachement	Statut	E-mail
Elise RIQUIN	Angers	MCU-PH	elise.riquin@chu-angers.fr
Frédérique BONNET-BRILHAULT	Tours	PU-PH	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Fanny GOLLIER-BRIANT	Nantes		
Nathalie LAVENNE	Brest		
Sandrine LESOURN-BISSAOUI	Rennes		

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour être admis au DIU, l'étudiant ou le stagiaire doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves (production du mémoire, soutenance et questions orales sur des situations cliniques).

L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens, tout comme l'assiduité aux 2 visites de découverte de Centres obligatoires.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

NOM et Fonction au sein du jury	Université de rattachement	Statut	E-mail
Elise RIQUIN	Angers	MCU-PH	elise.riquin@chu-angers.fr
Frédérique BONNET-BRILHAULT	Tours	PU-PH	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Fanny GOLLIER-BRIANT	Nantes		
Nathalie LAVENNE	Brest		
Sandrine LESOURN-BISSAOUI	Rennes		

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DIU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique. Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

§ **SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT**

Pas de seconde session.

Coordination, suivi et évaluation du dispositif

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

La commission pédagogique est composée de membres des équipes pédagogiques des différentes universités partenaires, dont les membres suivants :

NOM et Fonction au sein du jury	Université de rattachement	Statut	E-mail
Elise RIQUIN	Angers	MCU-PH	elise.riquin@chu-angers.fr
Frédérique BONNET-BRILHAULT	Tours	PU-PH	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Fanny GOLLIER-BRIANT	Nantes		
Nathalie LAVENNE	Brest		
Sandrine LESOURN-BISSAOUI	Rennes		

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Conseil de perfectionnement

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et l'insertion professionnelle.

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DIU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond à un programme DPC : Oui Non

Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DIU complet	1950 €	620 €	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Les montants forfaitaires exonérés de TVA.

Marketing/Communication/Commercialisation

Un RDV sera organisé avec le Pôle marketing et commercial du SCAFOP, une fois le projet validé par les instances universitaires.

Il permettra d'identifier les besoins en matière de communication et de mettre en place un plan d'actions.

Budget prévisionnel

Aucune inscription ne concernera l'université d'Angers lors de la 1ère session du DIU, sur 2024-2025. L'université ne participera qu'au titre des enseignements.

Le budget prévisionnel concerne la promotion du DIU pour laquelle 2 modules devraient être organisés par l'université d'Angers, sur les 6 que compte la formation. Une restitution de stagiaires sera effectuée par l'université de Tours pour l'université partenaire.

SYNTHESE BUDGET POUR INSTANCES					
SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL					
Résultat avec tarification proposée	Date de version du budget:		01/02/2024		
	Nom de la formation:		DIU Autisme et Troubles du NeuroDéveloppement		
	Nom du module:		Modules 5 et 6		
	Nb de stagiaire prévisionnel		6		
	nb d'h de formation / stagiaire		40		
	Recettes prévisionnelles	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE		Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module
financés		0	0	0	
groupe entreprise		0	0	0	
demandeurs d'emploi		0	0	0	
individuels		5	1 950	9 750	
autre		0	0	0	
module		0	0	0	
etudiants		1	620	620	
Droits ministériels (DM)		6	170	1 020	
Total Recettes prévisionnelles		6	0	11 390	
Charges prévisionnelles	TYPE DE CHARGE		Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique		382		
	charges enseignants UA (hors respons. Pédag.)		1 527		
	charges vacataires		0		
	charges BIATSS (admin)		613		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire		600		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)		0		
	charges indirectes		2 640		
total charges		5 762			
Résultat	RESULTATS		Montant (€)		
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE		10 790,0		
	Résultat d'activité UA		5 628,0		
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)		1 898,3		
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA		960,3		
Tarif horaire brut appliqué / stagiaire		47,5			

Annexe : Modélisation Apogée

Création CFVU 21 mai 2024

DIU Autisme et Troubles du NeuroDéveloppement : à tous les âges de la vie

Libellé	Nature	FCA	CM	TD	Vol/Etud	Session 1		Remarques
						Nature	Coef.	
			44,5	75,5	120			
Module 1 : Introduction - Epistémologie - Psychophysiologie	MODU	x	18	2,5	20,5			Université de Tours
Module 2 : Clinique des TND	MODU	x	19	1	20			Université de Tours
Module 3 : Démarche diagnostique globale	MODU	x	3,5	15,5	19			Université de Tours
Module 4 : De l'évaluation à l'intervention individualisée 1/2	MODU	x		20,5	20,5			Université de Tours
Module 5 : De l'évaluation à l'intervention individualisée 2/2	MODU	x	2	18	20			Autres universités du grand ouest
Module 6 : Vers l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle	MODU	x	2	18	20			Autres universités du grand ouest
Evaluations								
Rédaction de mémoire						Mémoire	1	
Soutenance de mémoire						Oral	1	
Situations cliniques						Oral	1	

Condition pour être autorisé à passer les épreuves :

Assiduité à tous les enseignements
Assiduité aux 2 visites de centres

Validation :

Obtenir une moyenne $\geq 10/20$